



Assemblée générale

Distr. générale
14 décembre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Point 51 de l'ordre du jour

Questions de politique macroéconomique

Rapport de la Deuxième Commission*

Rapporteuse : M^{me} Denise **McQuade** (Irlande)

1. À sa 2^e séance plénière, le 18 septembre 2009, l'Assemblée générale, sur recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-quatrième session la question intitulée :

« Questions de politique macroéconomique :

- a) Commerce international et développement;
- b) Système financier international et développement;
- c) Dette extérieure et développement : pour un règlement durable du problème de la dette des pays en développement;
- d) Produits de base »

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. La Deuxième Commission a consacré un débat de fond aux points subsidiaires b) à d) à ses 8^e, 9^e et 10^e séances, les 12, 13 et 14 octobre 2009, et au point subsidiaire a) à ses 25^e et 26^e séances, les 29 et 30 octobre. Les débats de la Commission sur la question sont résumés dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.2/64/SR.8, 9, 10, 25 et 26). Il y a lieu aussi de se reporter au résumé du débat général auquel la Commission a consacré, du 5 au 7 octobre, ses 2^e à 7^e séances (voir A/C.2/64/SR.2 à 7). Il sera rendu compte de la suite des travaux de la Commission sur la question dans des additifs au présent rapport.

3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

* Le rapport de la Commission sur cette question est publié en cinq parties sous les cotes A/64/418 et A/64/418/Add.1 à 4.



Point 51

Questions de politique macroéconomique

Lettre datée du 6 mars 2009, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Soudan (A/64/65)

Lettre datée du 12 mai 2009, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Namibie (A/64/81)

Lettre datée du 30 septembre 2009, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Soudan (A/64/489)

Point subsidiaire 51 a)

Commerce international et développement

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa quarante-cinquième réunion directive, tenue à Genève le 13 novembre 2008 [A/64/15 (Part I)]¹

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa quarante-sixième réunion directive, tenue à Genève le 27 mars 2009 [A/64/15 (Part II)]¹

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa quarante-septième réunion directive, tenue à Genève le 30 juin 2009 [A/64/15 (Part III)]¹

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa cinquante-sixième session, tenue à Genève du 14 au 25 septembre 2009 (A/64/15 (Part IV))

Rapport du Secrétaire général sur le commerce et le développement (A/64/177)

Rapport du Secrétaire général sur les mesures économiques unilatérales utilisées pour exercer une pression politique et économique sur les pays en développement (A/64/179)

Point subsidiaire 51 b)

Système financier international et développement

Rapport du Secrétaire général sur le système financier international et le développement (A/64/178)

Point subsidiaire 51 c)

Dette extérieure et développement : pour un règlement durable du problème de la dette des pays en développement

Rapport du Secrétaire général intitulé « Dette extérieure et développement : pour un règlement durable du problème de la dette des pays en développement » (A/64/167)

¹ À paraître en tant que *Supplément n° 15 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session* (A/64/15).

Point subsidiaire 51 d)**Produits de base**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport établi par le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur les tendances et perspectives mondiales des produits de base (A/64/184)

4. À sa 8^e séance, le 12 octobre, la Commission a entendu, sur les points subsidiaires b) à d), les exposés introductifs du Directeur par intérim du Bureau du financement du développement du Département des affaires économiques et sociales et du Chef du Service de la dette et du financement du développement, qui relève de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement du secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (voir A/C.2/64/SR.8).

5. À sa 25^e séance, le 29 octobre, la Commission a entendu, sur la question subsidiaire a), les exposés introductifs du Secrétaire général de la CNUCED, du Président du Conseil du commerce et du développement et du Chef du secrétariat du Comité des politiques de développement, qui relève de la Division de l'analyse des politiques de développement du Département des affaires économiques et sociales (voir A/C.2/64/SR.25).

6. À la même séance, le Secrétaire général de la CNUCED et le Président du Conseil du commerce et du développement ont répondu aux questions et observations des représentants de l'Éthiopie, du Brésil, du Pakistan, du Japon, de la Namibie et des Comores (voir A/C.2/64/SR.25).